

M. LE PRÉFET, RODRIGUE FURCY EN VISITE À FLORETTE



Le mercredi 8 février dernier, M. le Préfet Rodrigue Furcy et M. le Maire Marc Médina se sont rendus à l'usine Florette pour un moment d'immersion au cœur des processus de production de cette entreprise locale. Implanté à Torreilles depuis 1984, le site est en perpétuelle évolution et cette visite a notamment permis d'évoquer les projets de développement à moyen et long termes de l'entreprise. Avec pas moins de 400 salariés en période faible et jusqu'à 600 en période haute, Florette est un véritable fer de lance économique pour notre territoire. C'est pour cette raison que l'État et la municipalité s'engagent à soutenir l'emploi local non délocalisable en proposant des conditions optimales pour accompagner et favoriser l'expansion du site. Joyau du bassin industriel du Pays catalan et leader français dans de nombreux secteurs agro alimentaires, Florette est engagée dans une démarche éco responsable et innovante. Consciente des enjeux et des problématiques de notre territoire, notamment en ce qui concerne la ressource en eau, l'entreprise a présenté un véritable plan de maîtrise de la consommation lors de la visite. De même, les énergies renouvelables sont au cœur du projet d'expansion du site.

ET DEMAIN...

Ce lundi 13 février, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'achat de terrains permettant la réalisation d'une piste cyclable et piétonne le long de la RD11, reliant Torreilles village au site de Florette. Cette infrastructure permettra notamment aux salariés non motorisés de rejoindre leur lieu de travail en toute sécurité. Le financement de la réalisation des travaux sera pris en charge par Perpignan Méditerranée Métropole et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

LES ÉCHOS DU CONSEIL DU 13 FÉVRIER



Ce lundi, la séance du conseil municipal était principalement consacrée au débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'exercice 2023. En introduction de ce débat, les éléments de contexte national et international ont été rappelés : inflation record, conflit en Ukraine, marché du travail sous tension, crise énergétique... Ces paramètres impactent directement les finances publiques, comme celles des entreprises et des ménages. Ainsi, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, l'Etat a décidé de maintenir les dotations, de créer un "fonds vert" pour soutenir les collectivités dans la transition écologique et de revaloriser les bases fiscales. En ce qui concerne la commune, l'augmentation des charges pèse sur le résultat de fonctionnement 2022 qui diminue mais reste positif avec une capacité d'autofinancement préservée. Le niveau d'investissement a, pour sa part, été maintenu à hauteur de 1,35 M d'€ et a notamment permis de moderniser les équipements communaux (maison France Services, vestiaires du stade, aménagement du point jeunes, véhicule de la police municipale, quad des services techniques, etc.), de renforcer la sécurité (entrée de ville depuis Saint Laurent, passerelle rue de Venise, etc.) ou encore d'améliorer le cadre de vie (création du bar "Le préau", prolongement en platelage bois de l'espace Capellans, etc.). De plus, le pôle Salanque a également investi dans la voirie à hauteur de 300 000€. Enfin, si l'année 2023 sera marquée par la sobriété et la poursuite de la maîtrise des dépenses (extinction partielle de l'éclairage public, rénovation énergétique), la municipalité souhaite maintenir son niveau d'investissements, avec notamment le démarrage du projet de construction du Relais Petite Enfance / accueil de jour Alzheimer avenue de l'ovalie. Le vote du budget est prévu le 20 mars prochain. *L'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet de la ville.*

POUR VOTRE SÉCURITÉ

La municipalité et la gendarmerie de Saint Laurent s'associent pour votre sécurité. À ce titre, vous êtes conviés à une réunion d'information et de sensibilisation en présence des différents représentants locaux de la sécurité. Mardi 21 février à 17h au Cube, le lieutenant Raymond présentera ses recommandations pour se prémunir des arnaques les plus répandues, notamment en ce qui concerne le démarchage intempestif, les fraudes et abus de faiblesse, etc. S'en suivra un temps d'échanges afin de répondre aux différentes questions des administrés. Entrée libre.



Animations
AU TEMPS DE LUIS MARIANO
 Entre opérette et Music Hall
Vendredi 24 février, 21h
 Salle des fêtes, gratuit
 Places limitées, réservation conseillée
 Infos et réservations au Cube, place des souvenirs d'enfance

DON DU SANG

Une collecte de sang est organisée le mardi 28 février de 15h à 19h30 à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous dès maintenant via l'adresse mon-dv-dondesang@efs.sante.fr ou sur l'application mobile "Don de sang". Pour donner son sang, il faut être en bonne santé, âgé(e) de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg, ne pas venir à jeun, bien s'hydrater, se munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et d'un stylo. Plus d'infos et RDV : 0800 972 100 (n° vert).



SCR XV DÉFIE LA JOP, AU PIED DU CANIGOU

L'équipe 2, après une belle victoire bonifiée à Pézenas, est désormais 3^{ème} et devra confirmer à Prades, lanterne rouge de la poule, mais devra se méfier du match piège. L'équipe 1, aurait dû l'emporter, dans la cité de Molière, mais deux cartons blancs (50e et 52e) ont permis aux locaux d'inscrire deux essais (55e et 57e). Malgré cela, elle ramène un match nul méritoire et se classe 6^{ème}. Toutefois, elle ne sera pas favorite en Conflent. D'abord la JOP est une vieille habituée de la fédérale 2, ensuite elle est 4^{ème} de la poule et, enfin, elle n'a sûrement pas digéré la défaite subie à Torrelles (38-26)... Ceci dit, avec notre jeune et enthousiaste formation, tout est possible. (matchs à 14h et 15h30). Le public peut aider SCR XV, dans ce chaud derby. L'ECOLE DE RUGBY (vacances) sera au repos. Vignerou, Fouga, Molari et Duret (U14) disputeront le challenge du Languedoc à La Nouvelle, samedi de 10h à 16h. **PÔLE-JEUNES** : plusieurs cadets et juniors sont sélectionnés avec le Roussillon, contre le Gard à Pollestres (précisions à demander)... notre jeunesse est notre avenir. **GRAND RASSEMBLEMENT** : à la fois cérémonie de vœux, galette des rois, chandeleur, un grand rassemblement s'est tenu aux "Voiles rouges" à Canet. 250 personnes ont partagé ce moment de convivialité, où chacun a pu mesurer la dimension du club, prendre connaissance de l'état des lieux et des perspectives, dressés par L.Carles et E.Champagnac. Après les remerciements, tous se retirèrent confiants en l'avenir du club. LCa



© SCX XV Jeff

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BOXE



Ce week-end avait lieu les sélections au championnat de France de boxe à la halle des sports. Ces deux jours furent riches et intenses. Un entraînement de masse a été proposé aux jeunes boxeurs départementaux et le public averti a pu assister à 86 combats dont 13 demi-finales.

Le Président de la fédération, Joël Dhumez, était présent pour l'occasion. Le boxeur torreillan Steven Beaune a su se mettre en évidence jusqu'à ce qu'une fracture de la main l'empêche de disputer sa place en finale. Son retour à la compétition est d'ores et déjà attendu avec impatience.



Le Président de la fédération, Joël Dhumez, était présent pour l'occasion. Le boxeur torreillan Steven Beaune a su se mettre en évidence jusqu'à ce qu'une fracture de la main l'empêche de disputer sa place en finale. Son retour à la compétition est d'ores et déjà attendu avec impatience.

UNE LETTRE POUR NOS AÎNÉS



Les petits torreillans ont utilisé leur pause méridienne pour écrire une carte de vœux aux résidents de la maison de retraite de Saint Laurent de la Salanque. Avec application, ils ont décoré leur carte et leur enveloppe dans l'espoir de transmettre un peu de baume au cœur aux aînés. À l'heure d'un monde connecté, les enfants découvrent ce geste un peu oublié, mais à la beauté intemporelle et commencent une correspondance épistolaire et intergénérationnelle qui se poursuivra probablement au fil de l'année.



DE BONS RÉSULTATS POUR LE VOLANT SALANQUAIS

Le week-end du 4 et 5 février les joueurs du Volant Salanquais se sont rendus aux tournois départementaux jeune et adulte à Bages ainsi qu'à l'une des étapes du circuit régional jeune à Albi. 22 enfants du club ont participé à la 4^{ème} étape des trophées départementaux jeunes à Bages. Les résultats permettent au club de se hisser à la première place du classement des clubs (sur 10) avec 4 victoires, 3 deuxièmes places et 5 troisièmes places. À Albi, 4 jeunes du club ont été sélectionnés pour représenter le comité départemental lors de l'étape 3 du circuit régional jeune. Avec une finale et un 1/4 de finale, les jeunes ont brillamment représenté le club et acquis de l'expérience. Du côté des adultes, 9 joueurs s'étaient inscrits au trophée départemental. Avec 1 victoire et 2 troisièmes places, ils classent le club à la 5^{ème} place sur 13. Bravo à l'ensemble des joueurs pour leurs belles performances.



Lucas Vargas, Paola Servole, Maelia Lobjeois, Leanne Kreit-Dumotier, Glen Morat, Nolhan Vinuesa, Yoan Vargas et Elio Olivé.

CALÇOTADA & TRADITIONS CATALANES



Pour préparer l'arrivée du printemps, l'association Saurimonda a réuni une centaine de personnes à l'occasion de la traditionnelle calçotada, le samedi 11 février. Après un apéritif de bienvenue, calçots de production locale, grillades et pâtisseries torreillanes ont été dégustés. Cet événement convivial a réuni les amateurs de bonne chère mais surtout les amoureux de notre culture et des traditions catalanes. L'après-midi a été animé par des sardanes conduites par El Flabiol Torrella puis des danses de salon ont été proposées par Saurimonda.

Agenda sportif, festif, culturel

DU 10 AU 26 FÉVRIER :

> Exposition Michel Fourquet - le Cube

DIMANCHE FÉVRIER :

> Rugby à Prades,

• Prades (I) - SCR XV (I), 14h

• Prades (II) - SCR XV (II), 15h30

VENDREDI 24 FÉVRIER :

> Spectacle "Autour de la vie de Luis Mariano", 21h - salle des fêtes

DIMANCHE 26 FÉVRIER :

> Handi Dragons - Roanne, 15h - halle des sports

MARDI 28 FÉVRIER :

> Don du sang, 15h à 19h30 - salle des fêtes

MARCHÉ :

mardi et vendredi matin,
place des souvenirs d'enfance

CONCOURS DE PÉTANQUE :

tous les mardis et samedis, 14h30 -
boulodrome Julien Espelt (village)

MESSES

Samedi 18 février : 17h à Torrelles.
Dimanche 19 février : 9h30 à Le Barcarès ;
11h à St Hippolyte ; 17h à St-Laurent.
Lundi 20 février : 17h à St Laurent.
Mercredi 22 février : 17h à Le Barcarès.
Jeudi 23 février : 17h à Clair.

MÉTÉO



ATELIER DU TATOUAGE

Installé depuis cet été et ouvert toute l'année, l'atelier de tatouage est un nouveau commerce situé à



Torreilles plage. Gabriel Gabory, torreillan ayant exercé dans la création graphique depuis toujours, accueille ses clients dans une ambiance cosy, naturelle et amicale. Ouvert du jeudi au samedi de 10h à 19h. Plus d'infos sur la page instagram @latelierdutatouage66

TRIBUNE LIBRE

Cf n°1448. ZAC - La surface constructible de la ZAC Als Asparrots en zone inondable a été revue à la baisse par la préfecture, passant à 5 hectares. Le nombre de logements est abaissé à 170. Mais cette diminution reste insuffisante. Les constructions vont, entre autres problèmes, augmenter obligatoirement l'imperméabilisation des sols, avec un risque pour la sécurité des biens et des personnes et une aggravation dans le village du problème d'inondation, alors que la sécurisation de l'existant est au contraire la priorité. Soyons imaginatifs pour un développement du village sous des formes nouvelles, s'adaptant au contexte actuel du risque qui prend malheureusement de l'ampleur. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.